

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue
Lundi, le 8 juillet 2024 à 19 h 30 au sous-sol du 75, rue Principale.**

Présences :

M.	Pierre Bossé, maire
MME	Vicky Ouellet, conseillère # 3
	Josée Sirois, conseillère # 6
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
	Serge Demers, conseiller # 2 et maire suppléant
	Luc Sirois, conseiller # 4
	Simon Bois, conseiller # 5

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

134-24

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 17.1 Remboursement
- 17.2 Résolution négociation Telus tour cellulaire
- 17.3 Vitrierie
- 17.4 Vidange de boues
- 17.5 Mise en situation
- 17.6 MTQ
- 17.7 Abat-poussière
- 17.8 Vélo
- 17.9 Chalet, lac, ...

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal compte-rendu de la séance ordinaire tenue le 3 juin
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Adoption du Règlement # 214-24 sur les bornes incendie
- 7. Directrice générale
- 8. Renouvellement forfait téléphonique DHC (avocats)
- 9. RAPPORT - Saint-Jean Baptiste
- 10. Demande terrain # 6 pour tous les étés
- 11. Abri à sel
- 12. Plan préliminaire – Marais TR3E
- 13. Génératrice -Station de pompage PP1 (27, Principale)
- 14. Vandalisme – Caméra
- 15. Formation réussie - Pompier ONU Salaire et félicitations
- 16. Directeur - Gestion
- 17. Affaires nouvelles
Période de questions
- 18. Clôture et levée de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

135-24

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 3 JUIN 2024**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6220

Maire

DG

136-24 4. **COMPTES****Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Chèque # 16940 à 16977	SALAIRES	42 265.08 \$
Chèque # 16978 Excavation Régis Bérubé	Chèques de la liste des comptes du 3 juin 2024	
Chèque # 16979-1 Grossiste M.R. Boucher inc	Réso 127-24 Creusage, nivelage borne rue Principale	862.31 \$
Chèque # 16979-2 Grossiste M.R. Boucher inc	Borne incendie	22 790.56 \$
Chèque # 16980 Féd. Chasse et pêche Owen	Borne incendie crédit	-3 813.26 \$
Chèque # 16981 École sec. Vallée-des-Lacs	Commandite tournoi pêche	50.00 \$
Chèque # 16982 Mun. LDA	Don pour voyage	100.00 \$
Chèque # 16983-1 Cogéco	Remb. Petite caisse, clés, savon, St-Jean	136.60 \$
Chèque # 16983-2 Cogéco	Bureau Municipal	80.37
Chèque # 16983-3 Cogéco	Chalet 2	147.00 \$
Chèque # 16983-4 Cogéco	Chalet 3	63.12 \$
Chèque # 16983-5 Cogéco	Loisirs	106.82 \$
Chèque # 16983-6 Cogéco	Alarme Égout 2a Bélanger	32.96 \$
Chèque # 16983-7 Cogéco	Garage et Caserne	101.78 \$
Chèque # 16983-8 Cogéco	Pavillon	45.93 \$
Chèque # 16984 Hydro Québec	Alarme Égout 27 principale	28.68 \$
Chèque # 16985 Poste Canada	Éclairage Public	202.90 \$
Chèque # 16986 Eric Turcotte	Envoi collectif Bulletin juin 2024	50.85 \$
Chèque # 16987 Steven Levesque	Réso 130-24 St-Duo Everything	1 000.00 \$
Chèque # 16988 Sheila Khan	Réso 130-24 Dj Levesque St-Jean	300.00 \$
Chèque # 16989 Revenu Québec	Réso 292-21 (contrat Pauline Beaulieu) Chalet	118.08 \$
Chèque # 16990 Revenu Canada	Remise Provinciale (employeur)	4 461.76 \$
Chèque # 16991 Revenu Québec	Remise Fédérale (employeur)	3 866.07 \$
Chèque # 16992 Poste Canada	PPA juin	1 615.11 \$
Chèque # 16993 Municipalité LDA	Envoi collectif Vandalisme	47.18 \$
Fond d'action	Petite caisse, camp de jour et café bureau	160.55 \$
Visa	Cotisation de l'employeur 26-05 au 22-06-2024	1 806.24 \$
		0.00 \$
	Total	34 361.61 \$

COMPTES À PAYER

1 Alarmes 911	8 Batteries d'urgence	174.76 \$
2 Auto parts plus	Rép. Dodge, huile, antigel, rép. compresseur	2 962.31 \$
3 Beaulieu décor	Peinture pour pickleball (remboursée par Âge d'or)	1 541.22 \$
4 Beaulieu Berthier	Remb. Déplacement Rimouski 2x	148.00 \$
5 Belzile Auto Squatec inc.	Essence pickup et canisse	517.00 \$
6 Boivin & Gauvin inc.	O-ring pour boyaux pompier	223.35 \$
7 Brandt Dégelis	Pépine et niveleuse	1 342.24 \$
8 Buropro citation	Copie mono et couleur, numérisation	333.19 \$
9 Caron Yves	Remb. Déplacement ONU	237.60 \$
10 Centre d'amusement Ile des Moussaillons	Camp de jour 18 enfants et 1 animatrice	306.98 \$
11 Cima Sacha	Entretien arbres, arbustes et fleurs - Réso 97-24	240.00 \$
12 Conception GB	Pancarte att. Eau chaude	68.99 \$
13 Dépanneur chez Carolie	Chalet, St-Jean	27.90 \$
14 Électronique Mercier	Service alphanumérique 01-07-24 au 30-06-25	205.81 \$
15 Étienne April inc. (Snap On)	Outils Garage	604.14 \$
16 Excavation Jean-Guy Roy inc.	0 ¾ tamisé et gravier rang 3	443.80 \$
17 Excavation Régis Bérubé	Loc. traileur pour transport jardinière	57.49 \$
18 Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	6.00 \$
19 Garage Éric Rioux	Tracteur à pelouse	33.29 \$
20 H2LAB inc.	Eau potable et eau brute souterraine, analyse boues	2 096.92 \$
21 Imprimerie Publicom	Fact. Parc Natur'Ailes	218.45 \$
22 Info-Dimanche	Envoi collectif appel d'offres	407.56 \$
23 Macpek inc.	Outils garage, machinerie	328.41 \$
24 Magasin COOP Squatec	Station Aqueduc, mousse pour Dôme, paillis, ...	198.71 \$
25 Maison de la famille du Témiscouata	Jeux gonflable St-Jean et activité camp de jour	400.00 \$
26 Matériaux du Lac	Pièces plage, garage, ...	702.29 \$
27 Mécanique Francis Bouchard inc.	Fouet à gaz, lame débrousailleuse	143.02 \$
28 Métal A.P. (2010) inc.	Réparation Dodge	570.57 \$
29 Ministre des finances	Élévateur incliné handicapé	97.25 \$
30 MR. Boucher inc. grossiste	Barre ponceau voirie, tube de graisse alimentaire	3 045.21 \$
31 M.R.C. de Témiscouata	Station Lavage	636.94 \$
32 Nettoyeur Christine (buanderie RDL)	Boite à serviette et rouleau	101.76 \$
33 Nummax	Réparation panneau, service annuel	776.08 \$
34 Ouellet Régis	Ménage pavillon fête St-Jean	200.00 \$
35 Pieces d'auto Rimouski inc.	Lame pour machinerie	153.38 \$

36	Régie intermunicipale des déchets	Ordures et recyclage 6/12	6 920.83 \$
37	Servitech inc.	Honoraires Pro. 2024-01-31 au 2025-05-24	3 400.92 \$
38	Webetic.net	Renouvellement et hébergement	164.22 \$
TOTAL COMPTES À PAYER			30 036.59 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice
générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu par dépôt direct le 28 juin la péréquation de 150 043 \$.
2. Reçu une lettre du Ministre de l'environnement qui a le plaisir de nous accorder un aide de 4 000 \$ dans le cadre du Programme d'ensemencement – volet hivernal.
3. Le 4 juin reçu par dépôt une ristourne de 240.52 \$.
4. La fédération chasse et pêche Owen nous remercie pour le commanditaire de 50 \$.
5. Reçu de la MRC la résolution d'acceptation du ministère des affaires municipales d'un montant de 50 000 \$ pour la réalisation des tâches administratives pour la fusion.
6. La MRC de Témiscouata nous envoie un communiqué sur la protection des cours d'eau, nous informant de vandalisme sur les équipements et nous informe que ces équipements sont protégés par un système de surveillance par caméra et que les fautifs devront répondre de leurs actes. De plus en cas de problématique de fonctionnement, il a été convenu de maintenir les barrières d'accès aux plans d'eau ouvertes.

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 214-24 CONCERNANT L'ACCÈS, L'USAGE ET LA PROTECTION DES BORNES D'INCENDIE ET DES BORNES SÈCHES

Chaque membre du conseil a reçu une copie.

DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LE RÈGLEMENT # 214-24

Une déclaration est faite par la directrice générale, concernant l'objet, la portée et le coût du règlement avant son adoption par ce conseil ; règlement # 214-24 concernant l'accès, l'usage et la protection des bornes d'incendie et des bornes sèches, qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé le 6 mai et son adoption ce soir et aucune dépense, mode de financement, de paiement ou de remboursement ne découle de ce règlement.

137-24

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 214-24 CONCERNANT L'ACCÈS, L'USAGE ET LA PROTECTION DES BORNES D'INCENDIE ET DES BORNES SÈCHES

ATTENDU QU'un avis de motion, le dépôt, la présentation et l'adoption du projet ont été faits à la séance du conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue 3 juin 2024 par la conseillère Madame Vicky Ouellet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

QU'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

Que la municipalité de Lac-des-Aigles adopte le règlement # 214-24 concernant l'accès, l'usage et la protection des bornes d'incendie et des bornes sèches comme s'il était tout au long transcrit.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Maire DG

138-24 7. **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Un appel d'offre a été fait pour le poste de directrice générale en vue de la retraite prochaine. L'avis a été publié dans le Journal Info-Dimanche du 12 juin, sur la page Facebook de la municipalité et dans le Bulletin municipal de juin.

Deux candidatures ont été reçues, soit celles de Mme Josée Sirois et de Mme Karolane Noël. Le comité des Ressources humaines Pierre, Vicky, Simon et Francine les ont rencontrés.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles engage Mme Josée Sirois, au salaire du niveau 2 de l'échelle salariale du poste de directrice générale et aux conditions discutées en entrevue avec le Comité des Ressources humaines.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

139-24 8. **RENOUVELLEMENT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE**

Toujours au même tarif de 400 \$/année + taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'offre de service de DHC - Dufresne Hébert Comeau, avocats pour les consultations téléphoniques illimitées au coût de 400 \$ /année + taxes pour 1 an du 9 juillet 2024 au 9 juillet 2025.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

140-24 9. **RAPPORT – SAINT-JEAN BAPTISTE**

Samedi, le 22 juin a eu lieu notre Saint-Jean municipale.
Hot-dog gratuit (11 douzaines), méchoui 6 enfants et 108 adultes - Bar - Feux d'artifice
Jeux gonflables, musiciens

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie tous les participants et tous les bénévoles de la Maison des Jeunes la Piôte, des Cuisines collectives du Haut-Pays, de la Corporation de développement du lac (CDL), du Club de l'Âge d'or l'Aire de l'envol, les pompiers, conseillers et employés municipaux et remercie tous les commanditaires Dépanneur chez Carolie, Cantine Royal, Resto chez Lelou et les Matériaux du lac.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

141-24 10. **DEMANDE DU TERRAIN # 6 POUR TOUS LES ÉTÉS**

Reçu par courriel le 13 juin 2024, de Sylvie Létourneau et François Sirois, une demande pour la location du terrain de camping # 6 pour tous les étés, le terrain près du chemin. (comme la réso 115-23).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de louer le terrain # 6 soit celui près du chemin à tous les étés et de charger un montant de 900 \$ + taxes pour la saison soit du Lundi 2 juin 2025 à la fermeture de l'eau mi-octobre (Action de Grâce) tarif sujet à augmenter.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

142-24 11. **ABRI À SEL**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles ne retienne pas l'offre d'Aménagement Benoit Leblond pour refaire la fondation de l'ancien abri car la municipalité va chercher un autre budget – subvention pour le réparer.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12. PLANS PRÉLIMINAIRES – MARAIS TR3

Lundi 8 juillet rien reçu, nous devons recevoir les plans préliminaires avec estimation de coûts de TR3E pour le projet de marais (TECQ) le 21 juin.

SUJET REMIS

13. GÉNÉRATRICE - STATION DE POMPAGE PP1 (27, PRINCIPALE)

Yves Caron avait parler pour qu'une génératrice soit installée à la station de pompage au 27, rue Principale, après vérification, cela n'est pas nécessaire.

143-24 **14. VANDALISME - CAMÉRAS**

Le 27 juin, vandalisme sur la borne de paiement à la plage. Les 2 caméras installées ne se sont pas dans cette direction.

2 autres caméras ont été commandées à Sécurmax au prix de 900 \$ + taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles entérine l'achat de 2 autres caméras à être installée à la plage.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

144-24 **15. FORMATION RÉUSSIE - POMPIER ONU**

Reçu lettre du directeur incendie nous informant que lui-même, Jonathan Leblanc-Breault, Yves Caron et Maxime Marquis ont réussi la formation ONU.

Selon la nouvelle entente d'entraide automatique de services de protection contre les incendies signée en mai, leurs salaires sont majorés lors de formations réussies.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la municipalité de Lac-des-Aigles félicite les 3 pompiers et majore le salaire des 3 pompiers selon l'entente suite à la réussite de leur formation ONU ainsi que celui de Richard Duchesne qui possède aussi la formation ONU depuis plusieurs années.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

145-24 **16. DIRECTEUR – GESTION**

Jonathan Leblanc-Breault, directeur souhaite garder le même salaire pour la gestion (7 heures / semaine).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la municipalité de Lac-des-Aigles conserve le même salaire pour la gestion pour le directeur du service incendie, qu'avant la formation, tel qu'il l'a demandé.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. AFFAIRES NOUVELLES

146-24 **17.1 REMBOURSEMENT**

La directrice générale a fait un dépôt de la quincaillerie dans le Folio 200589, soit celui de la municipalité le 12 juin 2024 au montant de 3 191.05 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles rembourse par chèque au nom de Les matériaux du lac le montant de 3 191.05 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

147-24 **17.2 RÉSOLUTION NÉGOCIATION TELUS TOUR CELLULAIRE**

Tour Telus à venir

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire et la directrice générale pour négocier terrain, ... et signer les documents requis avec Telus pour l'installation d'une tour cellulaire.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

148-24

17.3 VITRERIE

Thermos à la bibliothèque et porte buanderie à réparer suite au vandalisme.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître pour faire réparer le thermos sur une fenêtre du côté ouest à la bibliothèque et faire réparer la porte de la buanderie au Parc Natur'Ailes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17.4 VIDANGE DE BOUES

Estimé pour vidange de boues				
	\$ de l'heure	Heures		Pour 2 jours
2 Camion Vacuum	155.00 \$	36		5 580.00 \$
Francis Boucher	200.00 \$	16		3 200.00 \$
		Heures	Taux	Total
Berthier B.		30	43.26 \$	1 297.80 \$
Luc C.		30	25.75 \$	772.50 \$
Lise Dubé, agronome	Ferticonseil	?		2 500.00 \$
Total				13 350.30 \$

149-24

17.5 MISE EN SITUATION

Mme Johanne D'Auteuil, est présente et nous informe que plusieurs camionneurs, MTQ,... se stationnent sur leur propriété à côté du garage municipal.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles installe des blocs de béton, des affiches terrain privé et installe le bout de clôture blanche tel que prévu lors de l'achat du terrain.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17.6 MTQ

Yves Caron, a été rejoint par Biencourt, à propos du déneigement des routes, nous ne changeons pas nos limites de déneigement déjà prévues à notre contrat avec le MTQ.

17.7 ABAT-POUSSIÈRE

Des citoyens résidents du chemin du Nord-du-Lac sont présents et déposent une lettre concernant la poussière sur cette route étant donné le nouveau développement et aimeraient que plus d'abat-poussière soit mis vis-à-vis leur maison. Yves Caron, contremaître portera une attention spécifique à ce secteur. Et discussion sur la possibilité d'abaisser la vitesse de 70 km à 60 km.

17.8 VÉLO

La conseillère Madame Vicky Ouellet, soulève un point que des citoyens lui ont fait part à l'effet qu'une signalisation disant « Attention aux cyclistes » pourrait être installée dans le village.


 Maire
 
 DG

17.9 CHALET, LAC

Le conseiller Monsieur Michel Dubé demande si les chiens sont permis dans nos chalets, OUI.

Pour le lac, il trouve que celui-ci présente beaucoup d'algues, ... et s'il était possible de s'informer pour un nettoyage.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.

Aucune

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 136-24, 138-24, 139-24, 143-24, 144-24 et 148-24.



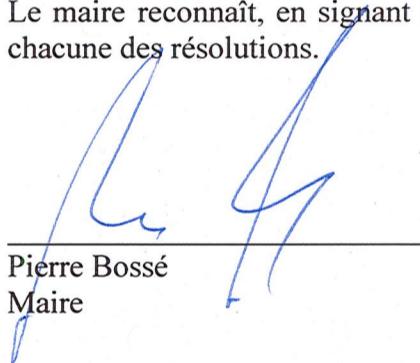
Francine Beaulieu, directrice générale

150-24 **18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

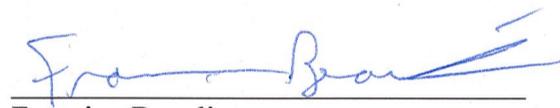
À 20 h 42, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale